

Architecture et espaces publics La quête de l'équilibre

Odile Roy

Number 94, Fall 2002

20 ans de patrimoine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16242ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, O. (2002). Architecture et espaces publics : la quête de l'équilibre. *Continuité*, (94), 23–25.

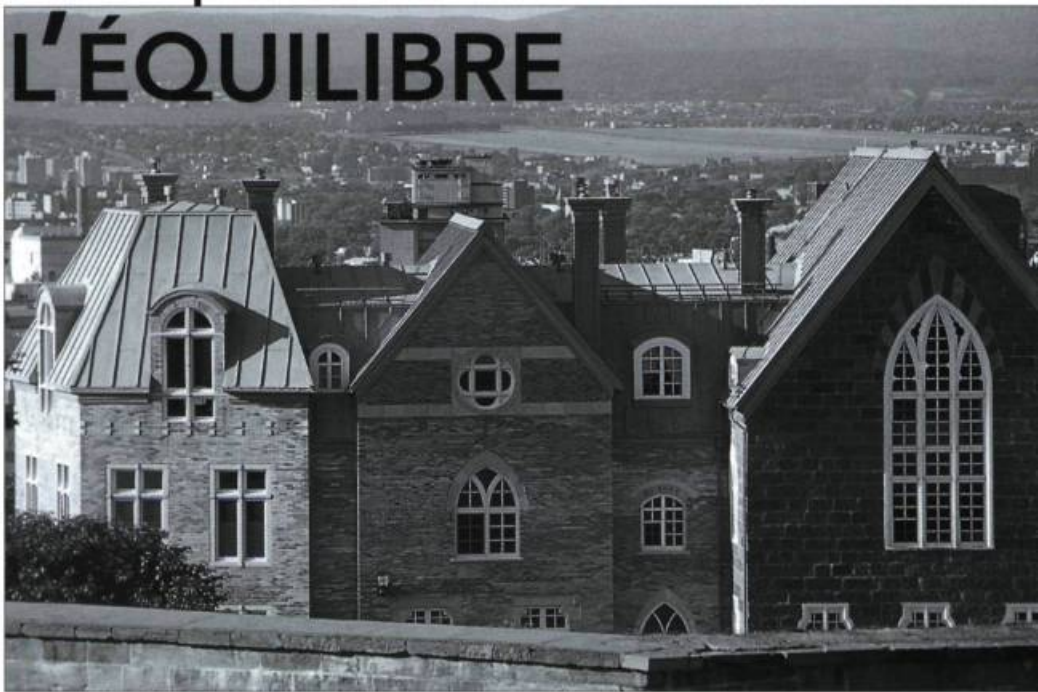
Au début des années 1980, la Ville de Québec adoptait une série de mesures destinées à conserver et à mettre en valeur l'architecture du Vieux-Québec. Une nouvelle réflexion sur les valeurs et les composantes essentielles à l'identité de l'arrondissement historique vient aujourd'hui enrichir cette politique de gestion. Résultats et perspectives.

par Odile Roy

La double reconnaissance du Vieux-Québec en tant qu'arrondissement historique et ville du patrimoine mondial suppose d'importantes responsabilités. Les citoyens doivent prendre soin de cet héritage pour les générations futures. À travers leurs projets, les professionnels de l'architecture et de l'aménagement doivent savoir transmettre les éléments essentiels à l'identité de ce lieu à la fois magique et mémorable. Enfin, l'administration municipale doit définir et diffuser une vision globale et cohérente de l'évolution de l'arrondissement historique. Elle doit aussi veiller à la qualité des interventions effectuées sur l'architecture et sur la ville. Un travail ardu, si l'on considère qu'il faut conserver un juste équilibre entre les intérêts de la collectivité et ceux des particuliers.

ARCHITECTURE ET ESPACES PUBLICS

La quête de L'ÉQUILIBRE



UN QUARTIER EN ÉVOLUTION

Dans les années 1960, l'essor des banlieues attire les habitants hors du centre de Québec. En 10 ans, le Vieux-Québec perd les trois quarts de ses résidents: le bâti se détériore et le quartier est livré à des projets pour touristes et travailleurs. Des édifices à bureaux occupent de nombreuses parcelles de terrain auparavant destinées à l'habitation et, pour faire place au réseau d'autoroutes, un secteur entier est démoli.

Au début des années 1980, la Ville de Québec met sur pied une politique de protection du Vieux-Québec, qui vise à contrer les démolitions et les projets irrespectueux de l'environnement historique ainsi que la détérioration des bâtiments. Concrètement, cette politique comprend trois grands volets: une aide financière à la restauration, le regroupement des professionnels municipaux au sein d'une même unité administrative centrée sur le patrimoine et sur le Vieux-Québec, et la

Après l'incendie du Conservatoire de Québec, rue Saint-Denis, un nouveau bâtiment a été intégré de façon harmonieuse à l'ensemble encore en place.

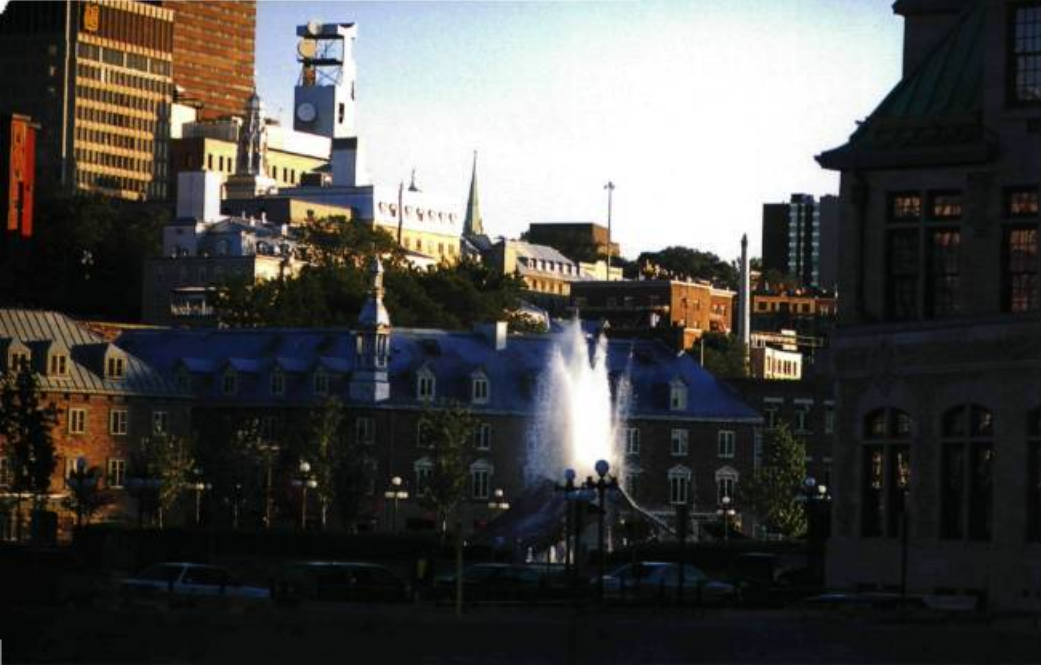
Photo: Linda Turgeon

publication du *Guide pour la conservation et la mise en valeur de l'architecture du Vieux-Québec*.

Cette stratégie a d'abord rendu possible le développement d'outils de gestion qui ont plus tard servi de modèles à plusieurs villes désireuses de préserver leur patrimoine. Elle a également rendu possible la réalisation de projets exemplaires: restauration, reconstruction d'édifices incendiés, agrandissement d'édifices existants, insertion de nouvelles constructions.

TROIS RENAISSANCES

L'édifice abritant le commerce GAP est souvent cité en exemple pour son intégration à la rue Saint-Jean. La qualité de cette réalisation tient à l'emploi réinventé des matériaux et des composantes



Lieu collectif favorisant les rencontres, le loisir et la détente, la place publique doit être en cohérence avec l'histoire du site et respectueuse du bâti environnant. Ici, la place de la Gare, à Québec, avec en son centre une œuvre fontaine de Charles Daudelin.

Photo : François Rivard

loger des unités d'habitation. L'emploi des matériaux, les formes de toitures et la distribution des ouvertures dans les façades créent un dialogue intéressant avec l'histoire. L'édifice bénéficie d'un dégagement important, les immeubles du côté sud de la rue ayant été démolis à la fin du XVII^e siècle pour faire place aux glacis de la Citadelle.

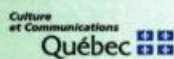
Enfin, le Capitole constitue une intervention exemplaire de restauration architecturale. La place D'Youville, où il est situé, constitue en quelque sorte un nœud entre la vieille ville et ses faubourgs; elle est encadrée par plusieurs édifices monumentaux qui témoignent des diverses périodes de développement de Québec. Cette intervention a permis la sauvegarde d'un monument exceptionnel à Québec ainsi que l'insertion ingénieuse sur la

architecturales propres au quartier: la maçonnerie de calcaire en pierre de taille, le parapet et la corniche métallique couronnant la façade, ainsi que l'oriel, cette fenêtre en saillie à l'étage supérieur. Le seuil légèrement en retrait reprend également une utilisation des devantures commerciales de la rue Saint-Jean. Enfin, l'affichage commercial, au lieu d'être traité

comme une composante étrangère, fait partie de la conception de la façade.

Le Conservatoire de la rue Saint-Denis est quant à lui un bel exemple de récupération d'un immeuble incendié. Sa position stratégique en bout d'îlot et à la limite de la ville habitée le rend important dans le paysage du quartier. Il a été restauré, partiellement reconstruit et agrandi pour

Grâce à l'implication financière de la Ville de Québec et du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel, le Réseau des intérieurs et des jardins anciens de Québec offre des rencontres inédites avec le patrimoine.



Pour information et réservation :



82, Grande Allée Ouest
Québec (Québec)
G1R 2G6

La PROGRAMMATION 2002 du Réseau des intérieurs et jardins anciens de Québec, un succès estival et un automne prometteur :

- Le 22 septembre, les grandes villas du XIX^e siècle ou la manière de vivre de la bourgeoisie. **Activité de financement pour le CMSQ comprenant le brunch au Château Frontenac, une conférence inédite, une visite exclusive de villas privées et le transport en autocar*
- Le 29 septembre, les villas urbaines du chemin Sainte-Foy
- Le 13 octobre, les arbres anciens urbains du quartier Saint-Jean-Baptiste
- Les 26 octobre et 2 novembre, les cimetières anciens du Vieux-Québec à la pénombre des samedis d'automne

Téléphone : (418) 647-4347
1 800 494-4347
Télécopieur : (418) 647-6483

cmsq@megaquebec.net
www.cmsq.qc.ca



place d'une étroite façade pour l'hôtel. Cet ensemble est aussi remarquable pour les relations entre les éléments préexistants et les nouvelles composantes. Il faut également souligner la qualité des espaces extérieurs, telle la terrasse du café, et leur contribution à l'animation de la place.

PAYSAGES ET ESPACES PUBLICS

À partir du milieu du XX^e siècle, l'élargissement de la notion de patrimoine a permis de mieux saisir les valeurs multiples et complexes des villes historiques. Ces vieilles villes représentent davantage que la somme de leurs monuments. Leur valeur réside autant dans les relations du bâti avec les espaces non construits que dans les bâtiments publics, institutionnels ou résidentiels.

En tant qu'ensemble historique, le Vieux-Québec constitue un tout cohérent dont l'équilibre dépend de la synthèse de ses éléments. Si le bâti se présente aujourd'hui dans un bien meilleur état qu'au début des années 1980, l'expérience a démontré le besoin de considérer, au-delà de l'apparence extérieure et de l'architecture des édifices, la qualité des paysages urbains et des espaces publics. Ces considérations prennent une importance particulière dans le cas des projets situés aux limites du quartier, inscrits à l'intérieur de panoramas ou de perspectives visuelles remarquables.

Les espaces publics sont constitués des rues, des promenades piétonnières, des places et des parcs. Ils témoignent tous de la permanence de la trame urbaine à travers son histoire. Les mesures de protection des espaces publics permettent d'apprécier à la fois les paysages urbains et naturels. Ces mesures doivent également tenir compte de l'architecture des édifices

qui encadrent ces espaces, du degré d'ensoleillement et du mobilier urbain.

Dans le Vieux-Québec, les panoramas et les perspectives visuelles commandent une attention particulière. La façade fluviale de la Basse-Ville, la falaise et les remparts, la silhouette de la Haute-Ville, les vues cadrées vers le fleuve ou vers le bassin Louise comptent parmi les richesses de l'arrondissement historique. C'est pourquoi tout projet susceptible de modifier la perception et la lisibilité de ces espaces devrait faire l'objet de simulations visuelles pour en déterminer l'impact.

UN NOUVEAU GUIDE D'INTERVENTION

Dans ses efforts pour rester au fait des nouvelles pratiques en matière de gestion des villes historiques, la Ville de Québec a entrepris une réflexion sur les valeurs et les composantes essentielles du Vieux-Québec. Cette réflexion mènera à la conception d'un nouveau guide d'intervention. Tout en tirant profit de l'expérience acquise au cours des 20 dernières années et en poursuivant le travail de conservation et de mise en valeur des édifices, ce nouveau guide permettra d'assurer une meilleure protection des qualités urbaines de l'arrondissement historique.

Ce guide s'adressera d'abord aux propriétaires d'édifices situés dans l'arrondissement historique et aux professionnels de l'architecture. Le but premier est de diffuser et de faire partager une vision cohérente de l'arrondissement historique. Plus concrètement, ce guide expliquera les principes que la Ville veut mettre de l'avant pour la conservation et la mise en valeur du Vieux-Québec. Ces principes, généraux et spécifiques, s'appliqueront aux interventions d'entretien, de restauration,



Une percée visuelle à partir des fortifications vers la rue Sainte-Anne.

Photo : François Rivard

d'agrandissement et de démolition, ainsi qu'à l'insertion de nouvelles constructions. Enfin, ce document énoncera des critères d'intervention qui serviront de balises à la planification des interventions et d'outils pour l'évaluation des projets. D'abord établis en fonction de certaines caractéristiques de la forme urbaine et du paysage, ils tiendront aussi compte de l'aménagement des espaces publics et des parcelles privées, de la végétation, des vestiges archéologiques et, évidemment, de l'architecture des édifices.

Si le Vieux-Québec apparaît tel qu'il est aujourd'hui, c'est grâce à la conjugaison des efforts de tous les intervenants qui, depuis plusieurs années déjà, s'appliquent à sensibiliser et à informer la population, ainsi qu'à conserver et à restaurer ce patrimoine architectural et urbain unique en Amérique du Nord.

Odile Roy est architecte et conseillère municipale de la Ville de Québec.



PRIX D'EXCELLENCE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC AU CONCOURS DE L'AAPC / CSLA



CITATION RÉGIONALE

Centre administratif
Hydro-Québec,
Ville de St-Laurent (Québec)
Arbour, Berthiaume & Beauregard
Client : Corporation Hydro-Québec



CITATION RÉGIONALE

Centre Molson, Montréal
(Québec)
Arbour, Berthiaume & Beauregard
Client : Les Compagnies Molson